

Agé de 38 ans, Frédéric Grégoire travaille depuis l'âge de 16 ans. En 2013, il est chef d'équipe sur chantiers, chez Sogetrel. Avec 5 000 collaborateurs et 100 agences en France, Belgique et Suisse, Sogetrel développe des réseaux très haut débit et des services digitaux pour les territoires, les entreprises et les citoyens. En 2017, la vie de Frédéric bascule : du fait d'une maladie rare, il perd la vue en quelques semaines. Mais il garde "sa niaque", sa volonté de vaincre. Aujourd'hui, Frédéric Grégoire travaille toujours chez Sogetrel, au centre de Neuville-Saint-Rémy, près de Cambrai. En santé au travail, il bénéficie du suivi de l'AIMST (Association interentreprises en santé et médecine du travail).

Maintien dans l'emploi

J'ai gardé l'œil du technicien... mais j'ai perdu mes yeux

Si nous perdions nos yeux, que ferions-nous ? La question s'est posée pour Frédéric Grégoire. Il a trouvé la réponse : « J'ai eu la chance de rencontrer des gens humains. J'avais la niaque : et nous avons réussi ! J'ai été bien entouré, tout d'abord par mon père et chez Sogetrel par Jimmy Martin et Christophe Delcroix, mes chefs, Véronique Gueguen, référente handicap au niveau national et par mes collègues, notamment Laure Savery et Karine Cappeliez. J'ai dû quitter les chantiers et prendre un travail de bureau mais je pense toujours à mes collègues de chantier. Et je reste auprès d'eux... À ma façon ! ».

Première étape : COMPRENDRE !

« Mon premier combat a été de comprendre ce qui m'arrivait. En quelques heures, en 2017, j'ai vite réalisé que je devais rentrer chez moi. En quelques jours, j'ai appris à me déplacer sans voir grand-chose. Je suis allé d'hôpital en hôpital, d'ophtlamo en ophtlamo. Enfin, le Dr Vasily Smirnov a fait le diagnostic. Depuis trois ans, je suis suivi par l'hôpital des Quinze-Vingt, à Paris. En France, nous sommes une soixantaine à avoir cette maladie ! Et, c'est pour moi... Il me fallait rebondir. Je n'avais pas le choix ! Quand on perd quelque chose, on peut développer autre chose ». C'est ainsi que Frédéric Grégoire résume sa situation.

Deuxième étape : TRAVAILLER

Frédéric Grégoire veut travailler : « Adieu les 200 kilomètres par jour et le travail à 9 mètres de hauteur. Mais, hors de question de ne pas travailler ! Sogetrel, mon entreprise, m'a entendu. Aujourd'hui, je suis assistant de production et j'aide à résoudre les dossiers en souffrance. Mes deux collègues connaissent la bureautique ; moi, je connais la technique

et les chantiers. Ensemble, nous reprenons tous les dossiers où les clients n'ont pas une ligne satisfaisante à 100 %. Et nous trouvons les solutions, en liaison avec les équipes sur le terrain ». Ce poste a été défini par l'entreprise en partant des compétences de Frédéric Grégoire et des besoins des clients.

Troisième étape : RÉUSSIR !

« Tout cela ne s'est pas fait du jour au lendemain », précise Frédéric Grégoire. « Madame Véronique Gueguen est venue du siège de Sogetrel, à Paris. Puis est intervenu Cap emploi, avec Camille Lelong. Thomas Weillaert, ergonomiste chez Remora, a trouvé les solutions techniques. Ils ont fait les démarches auprès de l'Agefiph pour obtenir les aides financières. Le Dr Didier Chouzet, médecin du travail, a donné son feu vert. Sans ce feu vert, tout pouvait être bloqué ». Aujourd'hui, Frédéric Grégoire travaille deux jours par semaine en entreprise et le reste en télétravail. Grâce à l'aide financière de l'Agefiph¹, les deux postes de travail ont été équipés d'écran 27,5 pouces, d'un logiciel de revues d'écran avec vocalisation de ce qui est écrit, de bras articulés, de clavier à caractères agrandis, de loupe électronique et tablette vocalisée, d'éclairage adapté. Une formation a été prise en charge. Pour ses déplacements entre son domicile et son entreprise, Frédéric Grégoire bénéficie actuellement d'une prise en charge du taxi.

¹ Agefiph : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
² ETI : Entreprise de taille intermédiaire
³ RQTH : Reconnaissance de travailleur handicapé. Cette reconnaissance délivrée par la Maison départementale pour les personnes handicapées conditionne l'obtention d'aides financières.

Camille Lelong
Chargée de maintien dans
l'emploi, Cap Emploi
Lille Métropole-Douais



« Associer les bons partenaires
auprès de l'entreprise
et de son salarié »

« Nous avons accompagné Frédéric Grégoire et Sogetrel, son employeur, dans la recherche de solutions. Il faut associer les bons partenaires auprès de l'entreprise et de son salarié. Dans un premier temps, en 2020, nous avons confié à Remora une étude ergonomique, que nous avons prise en charge sur des fonds Agefiph. Nous avons validé avec Frédéric Grégoire et son entreprise les solutions proposées. Puis, nous avons obtenu, en 2021, les aides aux investissements de la part de l'Agefiph. Aujourd'hui, nous validons avec Remora, les choix d'aménagement de poste, tant au domicile que dans l'entreprise ».



Thomas Weillaert
Ergonome
VOIR ENSEMBLE
Service REMORA



« Aménager la
situation de travail,
avec la participation
de chacun »

« Spécialisé dans l'accompagnement des déficients visuels, Remora a été mobilisé par Cap Emploi. Je suis allé rencontrer Frédéric Grégoire, pour adapter sa situation de travail à ses capacités et compétences, dans le cadre d'une étude préalable à l'aménagement de la situation de travail, prise en charge par l'Agefiph. Nous avons effectué des essais de matériels et de solutions. Je suis intervenu en trois temps : diagnostic et explications des suites, étude avec restitution pour toutes les parties, validations après essais. Pour réussir, il faut aménager la situation de travail, avec la participation de chacun ».



Dr Didier CHOUZET
Médecin du travail
AISMT-CAMBRAI

« Sans la volonté partagée entre
le salarié et son employeur, tout
reclassement est difficile, voire
impossible »

J'ai rencontré pour la première fois le 12/05/2020 M. Frédéric Grégoire monteur câbleur chez Sogetrel, dans le cadre d'une visite de pré reprise. Ce salarié, RQTH, ne pouvait reprendre son poste de travail du fait de son handicap d'apparition récente, avec multiples restrictions et avec recherche de possibilités de reclassement au sein de l'entreprise. Après de multiples entretiens avec le responsable de site sur Neuville-St Rémy, puis de la DRH au niveau national ; intervention de Cap emploi et de Mme Gueguen référente handicap chez Sogetrel, permettant un maintien dans l'emploi suite aux aménagements de poste, avec confirmation le 28/09/2021 de la reprise du travail au poste d'assistant de production. Ce reclassement n'a pu se concrétiser que par la motivation du salarié, ainsi que par l'accompagnement et l'implication de l'entreprise Sogetrel tout au long des démarches entreprises.

Sogetrel

Véronique Gueguen
Chargée de mission emploi et
insertion professionnelle, référente
Handicap, direction des ressources
humaines, Sogetrel

« Nous étions tous
d'accord pour ne pas
laisser tomber Frédéric »

« Sogetrel est une ETP française indépendante, créée en 1985 et intervenant dans toute la France. Frédéric Grégoire était chef d'équipe à Carvin et travaillait sur les chantiers. En 2019, il est en arrêt maladie. En juin 2020, à la fin de son arrêt maladie, le médecin du travail donne des avis de restrictions d'aptitudes du fait de ses déficiences visuelles. Entre temps, Frédéric obtient une RQTH³. Au sein de Sogetrel, nous étions tous d'accord, direction des ressources humaines, responsable d'agence, manager, pour ne pas laisser le laisser tomber... Nous étions en train de concevoir un pôle spécialisé pour le traitement des dossiers en souffrance. Nous avons proposé à Frédéric de rester chez nous, sur une création de poste d'assistant de production, avec deux jours par semaine à l'agence et le reste en télétravail. Nous avons sollicité Cap Emploi, qui a confié une étude ergonomique à Remora, spécialiste de l'accompagnement des déficients visuels. Cap Emploi a mobilisé les aides financières et les prises en charges auprès de l'Agefiph. En juin 2021, tout est en place ! En janvier 2022, une sensibilisation au handicap visuel va être lancée auprès des collègues. Car cela reste une histoire d'équipe ! Pour réussir il faut maîtriser le parcours administratif, trouver des solutions techniques adaptées et avoir un accompagnement humain ».